



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Si moins de 16 ans, fils/fille de : \_\_\_\_\_

Si enseignant, nom de l'école et localité : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Langue de communication :  (fr)  (de)

Adresse/Rue et no. : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Tél. privé/portable : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Souhaitez-vous conserver l'historique de vos emprunts (6 mois) ?  OUI  NON

Souhaitez-vous recevoir les informations concernant les manifestations culturelles ?  OUI  NON

### A l'attention des parents ou représentants légaux d'enfants de moins de 16 ans

Autorisez-vous votre enfant à utiliser les ordinateurs de la Médiathèque Valais avec accès internet mis à disposition gratuitement ?  OUI  NON

### Extrait des Directives concernant l'utilisation des services de la Médiathèque Valais

(Version complète sur le site : [www.mediathèque.ch](http://www.mediathèque.ch) – Infos pratiques – inscriptions)

- **Carte** : la carte doit être présentée à chaque opération de prêt. Les changements d'adresse et de nom, ainsi que la perte de la carte doivent être immédiatement annoncés à la Médiathèque.
- **Conditions de prêt** : Un client ne peut avoir simultanément en prêt plus de 20 documents (excepté le lecteur enseignant : 50 documents). Les documents empruntés ne doivent pas être remis à une tierce personne.
- **Délai de prêt** : Le délai de prêt est, en règle générale, de 28 jours. Le délai de prêt peut être prolongé pour une nouvelle période, ce pour autant que personne n'ait réservé le document concerné. Le nombre de prolongation est limité.
- **Frais** : Si un document emprunté n'est pas rendu dans les délais, des frais seront perçus pour le retard (Fr. 0.50 par jour de retard et par document).
- **Dégât ou perte** : En cas de détérioration ou de perte, la Médiathèque facture au client les coûts de réparation, respectivement de remplacement, ainsi que les frais administratifs et de traitement occasionnés.
- **Internet** : La Médiathèque met à disposition un accès à internet (postes fixes et wifi) pour la recherche d'informations. Elle n'assume aucune responsabilité concernant le contenu des informations que les utilisateurs peuvent consulter par ce moyen.
- **Comportement dans la Médiathèque** : La Médiathèque décline toute responsabilité concernant les biens personnels des clients. Toute personne qui, par son comportement ou sa tenue (ivresse, incorrection, bruit, hygiène, violence physique ou verbale, acte délictueux), entraîne une gêne pour les clients ou le personnel, se verra appliquer les mesures découlant de l'art. 15.
- **Art. 15 Privation des droits des clients** : En cas de non-respect des présentes directives, la Direction peut restreindre ou suspendre les droits d'un client à utiliser les services de la Médiathèque Valais.

La personne soussignée a pris connaissance des directives concernant l'utilisation des services de la Médiathèque Valais et s'engage à les respecter.

Date et signature du lecteur et/ou du représentant légal pour les moins de 16 ans:

Brig, Sion, Martigny, St-Maurice, le : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Souligner la localité correspondante

### A remplir par la Médiathèque :

Numéro de lecteur : \_\_\_\_\_  carte de légitimation (identité, étudiant, conduire, permis séjour, ...)

Catégorie : \_\_\_\_\_  autres (L, touriste) **avec caution, montant :**

Inscription prise par : \_\_\_\_\_